

Conditions générales de vente et de réservation à renvoyer signées
Avec l'acompte de 30 %

Kuma & Co se réserve le droit de modifier ou de remplacer les prestations convenues en fonction des conditions climatiques.

En effet, l'activité traîneau à chiens sera remplacée, en cas d'enneigement insuffisant, et en fonction des aléas climatiques, par des activités hors neige mais toujours avec nos chiens de traîneaux.

En cas d'annulation ou de refus de votre part de participer à cette activité, excepté la présentation d'un justificatif à une contre indication médicale, des 2 Alpes, l'acompte versé ne vous sera pas remboursé.

Le solde de la prestation devra être réglé en espèces lors du rendez vous à la permanence chez Milou Sports, au 126 avenue de La Muzelle, ou sur place si votre sortie ne vous permet pas de vous rendre à la permanence au préalable, et un reçu vous sera alors fourni.

La prestation vous indique un temps donné d'activité mais nous vous rappelons que , s'agissant d'une activité avec des animaux, le temps de la prestation n'est qu'indicatif. Deux prestations identiques sur le papier peuvent varier sur le terrain en fonction des conditions du moment.

Je soussigné(e) Mr / Mme avoir réservé une sortie en traîneau à chiens pourpersonnes, dont enfants et adultes, le à H

sur le site de Venosc village OU la Molière, ce qui me sera indiqué sur place avant ma sortie, pour un montant total de euros, chez Kuma & Co

Si les conditions climatiques ne permettent pas de réaliser la sortie réservée et que je refuse l'activité proposée comme alternative, (traîneau à roues, cani-randonnée ou cani-raquettes), selon les possibilités, je reconnais avoir été informé(e) que je perdrais les 30 % du montant versés lors de ma réservation.

Un justificatif de l'âge des enfants vous sera demandé.

Fait le A

Signature précédée de la mention Lu et Approuvé

**Le prestataire
Coing Séverine
Kuma & Co**

Le demandeur